

ANNEXE .CAREER - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .CAREER

version n° 1.1 du 8 juillet 2021

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .CAREER supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre site internet](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .CAREER.1. Organisation du nommage

.CAREER est une extension générique destinée aux activités autour du recrutement et de l'emploi.

Les différents intervenants dans l'organisation du nommage pour le .CAREER sont :

- Autorité de tutelle :
ICANN : <http://www.icann.org>
- Registre :
dotCareer LLC : <http://dotcareer.jobs>
- Opérateur technique du Registre:
Nominet : <https://www.nominet.uk>
- Registrar :
Gandi : <http://gandi.net>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .CAREER.2. Politiques d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .CAREER Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .CAREER, définies par l'ICANN et dotCareer LLC, consultables aux adresses suivantes :

- Règles du Registre :
<http://dotcareer.jobs/policies.html>
- Politiques de l'ICANN :
<http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

Vous engagez également à Vous soumettre au contrat d'enregistrement du Registre tel que sera publié sur le site du Registre.

Ces documents, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .CAREER. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .CAREER est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/career>

Article .CAREER.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :
<http://www.gandi.net/domain/career/info>

Les .CAREER sont ouverts à tous.

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement, notamment :

- les termes réservés par l'ICANN :
http://dotcareer.jobs/reserved_names.html
- les termes bloqués par l'ICANN :
http://dotcareer.jobs/blocked_names.html

Article .CAREER.4. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans. Pour éviter la

désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué avant la date d'Expiration.

Article .CAREER.5. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
<https://www.gandi.net/domain/price/detail/career>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'affichés sur Notre interface lors de Votre commande.

Vous reconnaissez et acceptez expressément que :

- les noms de domaine en .CAREER peuvent être soumis à des tarifs d'enregistrement et de renouvellement différents, comme par exemple les noms de domaine « premium » dont les tarifs sont différents des tarifs standard ;
- les noms de domaine en .CAREER peuvent être soumis à un tarif de renouvellement plus élevé que celui qui était indiqué lors de Votre demande d'enregistrement.

Article .CAREER.6. Données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans la base de données [Whois](#) publique du Registre si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre tels que définis dans le contrat entre le Registre et l'ICANN et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

Article .CAREER.7. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .CAREER, auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges :
<http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP :
<http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP :
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application :
<http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs :
<http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante :
<http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Article .CAREER.8 Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de

- domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
 - Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
 - Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
 - Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .CAREER.9. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .CAREER.10. Processus de destruction

À expiration, Nous suspendons le nom de domaine pour une durée de 45 jours, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du nom de domaine, selon les conditions décrites sur Notre site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le nom de domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le nom de domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .CAREER.11. Obligations du titulaire

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

Vous reconnaissez et acceptez que :

- toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur ;
- Vous accordez au Registre et à son opérateur technique toutes

les licences et les consentements nécessaires pour permettre au Registre, à son opérateur technique ou leurs agents: de réaliser, à la seule et entière discrétion du Registre ou de son opérateur technique, des détections de logiciels malveillants, de collecter, stocker et traiter les données recueillies dans ce cadre, de divulguer ces résultats au Registre et à l'ICANN, et les utiliser dans le cadre de la protection de l'intégrité, la sécurité ou la stabilité du système du Registre et des noms de domaine, et afin de fournir des rapports et références basés sur ces résultats tant que ces rapports n'identifient pas l'extension concernée ;

- Vous acceptez que les résultats de toute analyse identifiant un logiciel malveillant ou un potentiel logiciel malveillant ne sont pas considérées comme des informations confidentielles ou propriétaires du Registrar ou du titulaire du nom de domaine ;
- le Registre et son opérateur technique ne garantissent pas que ces analyses détecteront tous les logiciels malveillants, ou que le Registre ou son opérateur technique sont tenus de notifier le Registrar ou le titulaire du nom de domaine de la présence d'un logiciel malveillant ou est responsable de l'élimination des logiciels malveillants de tout système ou site internet ;
- Vous Vous engagez à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité le Registre et son opérateur technique contre toutes réclamations, dommages, responsabilités, coûts et dépenses, y compris les frais et honoraires raisonnables des conseils et avocats, résultant de ou liés, pour une quelconque raison, à toute analyse dans le but de détecter des logiciels malveillants, au défaut de procéder à une détection de logiciels malveillants, à tout échec dans la détection ou le nettoyage de logiciels malveillants, ou à toute utilisation des données recueillies lors de la détection de logiciels malveillants; et à ne pas conclure de règlements ou compromis au sujet de ces réclamations indemnifiables sans le consentement écrit préalable du Registre et de son opérateur technique.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre, garantir et dégager de toute responsabilité le Registre, son opérateur technique, ainsi que leur sous-traitants, actionnaires, directeurs, administrateurs, préposés, sociétés affiliées et agents, contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats (y compris en appel), découlant ou en relation avec Votre nom de domaine. Cette obligation de garantie perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit et résulte expressément de Notre contrat d'accréditation.

Article .CAREER.12. Droits du registre

Vous reconnaissez et acceptez expressément que le Registre est autorisé si il le juge nécessaire à sa seule et entière discrétion, sans obligation, à rejeter, détruire, suspendre, transmettre à un tiers tout nom de domaine ou modifier les droits du titulaire d'un nom de domaine d'une quelconque manière, y compris placer en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire tout nom de domaine :

- en cas de violation du présent contrat, du contrat d'enregistrement tel que sera publié sur le site du Registre, d'une stipulation adoptée par toute entité reconnue comme faisant autorité dans le domaine d'Internet (i.e: RFC ...) ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faite par le Registre, un Registrar ou tout tiers ;
- pour non paiement des frais au Registre.

-fin de l'annexe .CAREER-